

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par le poste, un an	30 francs	Annuaire	la ligne 4,75
Six mois	18 francs	Reclames	— 3,50
Trois mois	10 francs	Publicité	— 2,00
Moins de trois mois	6 francs	Chaque ligne	— 1,00
Departements non-limitrophes et Etranger		Reclames	— 1,00
port en sus		Publicité	— 1,00

TEMPERATURE

Ma. le 23 décembre 1910.
Minimum, nuit, abrité... -1°
Minimum, nuit, découvert... -3°
Surface du sol, 5 h. du mat. 0°
A 1 mètre de profondeur... 0°
De l'air à l'ombre... 0°
Maximum, jour, à l'ombre... -1°
Maximum, jour, au soleil... -6°
Etat hygrométrique à 8 h. m. 0°
Etat du ciel : Peu nuageux.
Direction du vent : N.
Baromètre. — Le 23 décembre (3 h. du mat) le baromètre était de 766 mm; le 29 décembre, 2 h. du matin la pression est de:



Temps probable. — En France, le temps va rester nuageux et froid dans le Centre et le Sud; des pluies sont probables dans le Nord où la température va se relever.

Faites-vous une cellule de votre âme et n'en sortez jamais...
SAINTE CATHERINE DE SIENNE

AVIS

Nous rappelons à nos Correspondants que les Calendriers et les Almanachs de la « Croix du Nord », sont complètement épuisés. Il est donc inutile de nous adresser maintenant des demandes que nous ne pouvons satisfaire.

CE QUE VEULENT

Lignes sociales d'acheteurs

Telle est la question que trahira ce jeudi, à huit heures et demie du soir, 20, rue de l'Orphèon, M. Jacques Tourret, avocat à la Cour d'appel de Lyon, secrétaire-général de la Fédération des Lignes sociales d'acheteurs de France.
L'autorité du conférencier et son talent bien connu donneront à cet exposé un attrait tout particulier.
L'orateur se propose d'insister spécialement sur les devoirs des consommateurs vis-à-vis des travailleurs de l'alimentation, en double point de vue de la suppression du travail du dimanche et de la suppression du travail de nuit.
Nous ne voulons point déformer par des commentaires anticipés ce sujet dont beaucoup de Lillois voudront certainement aller entendre ce soir, l'éloquent exposé.
On ne peut toutefois, en lisant cette annonce se défendre d'un sentiment de tristesse humiliée : faut-il que nous en soyons encore là, faut-il qu'en un pays et en un temps où l'on parle tant de charité et de solidarité, il soit encore nécessaire — et plus nécessaire que jamais — de mener campagne en faveur de telles revendications ?
Est-ce que la loi naturelle elle-même ne réclame pas la suppression de ces deux vertueuses contre-nature que sont le travail du dimanche et le travail de nuit.
La nuit, disait une bonne vieille chanson, la nuit c'est pour dormir.
Et bien ! il y a des centaines de millions de Français dans notre France ultra-civilisée qui sont obligés de vivre comme la chauve-souris : de dormir le jour afin de gagner la nuit de quoi vivre et de quoi nourrir leur famille.
Et cette obligation n'existerait pas si nous étions moins égoïstes, si nous savions nous imposer un peu de gêne et le sacrifice de quelques satisfactions de la bouche.
De même pour le repos du dimanche en faveur duquel ne militent pas seulement les lois de la simple humanité mais encore les exigences de la loi morale et de la loi religieuse : faut-il que nous soyons devenus tellement païens, tellement individualistes et égoïstes qu'il faille encore s'adresser à l'opinion pour faire entrer dans les mœurs ce droit de l'homme et du chrétien.
Ah ! si nous avions un peu de ce « sens social » dont parlait récemment un prêtre éminent dans une remarquable brochure de l'Action populaire, si nous avions ce « sens social » qui est le sens chrétien dans toute sa délicatesse, nous serions à tous ces malheureux serfs du travail dominical, si nombreux dans l'alimentation, et nous saurions les affranchir en nous affranchissant nous-mêmes de la routine, des habitudes et de la gourmandise dont ces hommes sont les serviteurs sacrifiés.
Sachons tout au moins nous gêner pour

éviter d'entendre nos vérités sur le devoir social des acheteurs et des consommateurs. Et en nous rendant nombreux à la conférence de M. Tourret nous encourageons ceux qui latitent avec tant de talent, tant de persévérance et tant de générosité contre la tyrannie des exigences inconscientes du public — et peut-être y trouverons-nous pour nous-mêmes une salutaire et nécessaire leçon.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

... A LILLE, à l'Asile des Cinq-Plaies, de Mlle Catherine Thioffry, décédée mercredi à l'âge de 78 ans, après un séjour de deux années dans ce vestibule du ciel, soulagée par les soins délicats des Sœurs Augustines.
La vénérable défunte était tertiaire de Saint-François et membre de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires et de la congrégation des Enfants de Marie à Avesnes, sa paroisse, où les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures et demie.
... A ESTAIRES, de M. Maurice Duval, élève de 6^e au collège d'Estaires, décédé à l'âge de 10 ans 1/2. Il était le fils de M. et Mme Duval-Manfroy, veuve de M. l'abbé Duval, curé de Bully-Grenay, et de M. l'abbé Manfroy, professeur au Petit-Séminaire d'Haubourdin.
Ses funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
... A CASSEL, mardi, en la Maison St-Louis où il s'était retiré il y a peu de temps, de M. Lemetier, ancien curé d'Hardfort. M. Lemetier était né à Hazebrouck en 1842; il avait été ordonné en 1869 et avait été nommé curé d'Hardfort en 1903.
... Mercredi, à ROOST-WARENDOIN, un obit solennel a été célébré pour le repos de l'âme de M. le chanoine Lenglin, décédé dorenavant Maubeuge, archiprêtre de l'arrondissement d'Avesnes.
Originaire de Roost-Warendin, M. l'abbé Lenglin a laissé partout où il a passé le souvenir d'un prêtre instruit, pieux et édifiant. Ses compatriotes et les prêtres du canton ont voulu par leur présence rendre un dernier hommage de reconnaissance et d'amitié au prêtre zélé qui a donné à sa paroisse natale un si grand exemple de dévouement et de charité sacerdotale lors de l'épidémie de choléra de 1899.
L'absoute a été donnée par M. le chanoine Huard, doyen de Saint-Jacques, archiprêtre de l'arrondissement de Douai.
Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.
JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

... Lundi, à onze heures, à eu lieu, en l'église de LOMME, section du bourg, au milieu d'une assistance recueillie, le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. E. Doorn, fils de M. et Mme Doorn-Paret.
Les témoins de la mariée étaient : M. L. Buisson et A. Decroix, oncle et beau-frère ; ceux du marié étaient : M. C. Leogis et M. Titeca, sœur et beau-frère.
L'éclat de la cérémonie fut relevé par une remarquable exécution de chants religieux, à noter en particulier « l'Hosanna » de Grand et dont M. Victor Prêtreur fit goûter toute la beauté. M. Louis Bodin, jeune violoniste, a magistralement interprété une mélodie religieuse de Thomé. M. A. Decroix et son élève, M. Paul Lambin, tenaient le grand orgue avec le talent qu'on leur connaît.

UNE DÉCLARATION

L'Association Républicaine Libérale du Nord

Nous avons reçu dans la soirée de mardi la communication suivante :

M. André Bernard, président de l'Association républicaine libérale du Nord de la France, nous adresse la note suivante :
« Le Comité Directeur de l'Association républicaine libérale du Nord de la France, préoccupé de la gravité de la situation, compte sur ses représentants au Parlement pour défendre, en se plaçant sur le terrain constitutionnel, les principes et le respect des droits de la conscience, de la liberté individuelle et de l'idée de patrie. Il est facile de trouver que la tactique républicaine libérale n'a donné que des déceptions. En politique, comme ailleurs, la critique est aisée, si l'art est difficile, et nous désirerions bien savoir ce qu'on aurait mis à la place.
Si dans la pratique de la vie, pour apprécier la valeur respective de deux systèmes, la contre-épreuve n'est pas possible, il est permis de constater que, toutes chances égales d'ailleurs, partout où l'opposition s'est le mieux maintenue et à la mesure maintenu ses troupes et ses droits, c'est soit le parti républicain libéral, soit le plus solidement organisé, et, au contraire, qui partout où ce parti s'est effondré, soit par l'inertie de ses chefs, la force de résistance à l'action jacobine, socialiste et antirépublicaine s'affaiblit et disparaît.
Voilà pourquoi, en dehors même des républicains de principe, qui restent fidèles à notre drapeau, beaucoup d'hommes qui ont d'autres convictions intimes s'y sont ralliés et suivent loyalement une organisation qui ne veut pas autre chose que ce que son nom dit et qui ne poursuit plus d'autre but que celui qu'elle affiche.
Le parti républicain libéral, de plus en plus, constituera le gros de l'armée appelée à combattre le despotisme, l'anarchie financière, l'antipatriotisme et la révolution sociale. Si ce parti n'existait pas, il faudrait l'inventer, et ceux-là mêmes qui ne l'aiment pas, mais qui aiment l'ordre, la liberté et la France, devraient faire des efforts pour son affermissement et son développement. »

Encore que cet envoi portât la signature du sympathique secrétaire de l'Association républicaine libérale du Nord, nous eûmes des doutes sur l'authenticité du document.

Car enfin cette Déclaration est une sorte de monitoire s'adressant à « aux représentants au Parlement » de l'Association républicaine libérale. Pourquoi, alors, la communiquer à la Presse ?

De plus, on y recommande à nos députés de « se placer sur le terrain constitutionnel ». Or si quelqu'un peut être soupçonné d'avoir déserté ce terrain, ce ne sont pas certainement les « représentants au Parlement » de l'Association républicaine libérale du Nord. Au contraire, certains d'entre eux s'y sont même engagés plus avant, et, élus sous l'étiquette libérale se sont fait inscrire au groupe progressiste.

Enfin, le Comité Directeur de l'Association républicaine libérale rappelle « à ses représentants au Parlement » qu'il compte sur eux « pour défendre les principes des droits de la conscience, etc. ».

Or, aucun d'eux, que nous sachions, n'a failli dans cette défense essentielle, et si certains ont semblé accorder à M. Briand une confiance excessive, ils se sont expliqués sur leur vote et ont prouvé l'intégrité de leur conscience.

Alors, quel ? A quel rime ce monitoire ? C'est cette incertitude qui nous a fait ajourner la publication de cette note.

Mais la « Dépêche », plus confiante en mieux renseignée, l'ayant insérée hier matin, nous avons cru devoir la porter aujourd'hui à la connaissance de nos lecteurs, à titre documentaire.

Au même titre, nous publions ci-dessous les lumineuses considérations dont notre confrère accompagne la reproduction de la Déclaration.

Il nous paraît inutile d'illustrer de longs commentaires cette déclaration, qui couvre à des raccomptes d'opinion, et qui est dirigée contre l'Association républicaine libérale de la région du nord de la France.

Qu'ils soient émanés de royalistes, de radicaux, de modernistes-socialistes plus ou moins chrétiens, d'unités ou encore les opposés à passer, mais à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à passer de main à des bêtes qui, en s'élevant mieux, s'attendentent sur les destinées de la République, ces rétractants avaient pour but de représenter l'Association républicaine libérale comme profondément divisée contre elle-même, incertaine sur l'attitude politique à prendre et disposée à